

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CAROL LEVESQUE	Numéro de permis 2003898	Date d'inspection Le 04 septembre 2019	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis		Numéro de téléphone (506) 739-9062	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	31 oct. 2019	
Commentaires : Les nouvelles éducatrices sont inscrites afin de terminé le cours de 60h. Celles-ci ont fait le 30h déjà			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	31 oct. 2019	04 sept. 2019
Commentaires : Les adresses manquantes ont été ajoutées			

<b>Commentaires généraux</b>
Le ratio est conforme. Les matelas qui sont rendus trop minces seront mis sur un autre petit matelas afin de doubler l'épaisseur. Les produits ménagés et les médicaments ont été rangés dans un endroit fermé à clé. Des cadenas seront ajoutés dans les locaux afin que les produits soient barrés à clé. Un cours de premiers soins est prévu en janvier. Ne pas oublier le renouvellement de la vérification du casier judiciaire et l'annexe C pour certaines éducatrices.

original signé par  
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 septembre 2019

Date

original signé par  
Judy Lavoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 septembre 2019

Date